



DIRECCTE

Unité Départementale du Bas-Rhin

GRAND EST

Caractéristiques de l'emploi dans le département du Bas-Rhin

Mme. Isabelle HOEFFEL

Directrice régionale adjointe

Responsable de l'unité départementale du Bas-Rhin



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Les actifs selon deux catégories

- **Les salariés** qui sont en situation de subordination juridique à l'égard de leur employeur avec lequel ils contractent.

Représentent 90% de l'emploi en France et ce depuis plus de 25 ans

- **Les travailleurs indépendants** : tous ceux qui n'ont pas le statut de salarié, soit globalement environ 10% des actifs

Le salariat recouvrent bien des formes

- Le **CDI**, véritable marqueur social, et toujours vu comme un graal à conquérir pour assurer la sécurité. En 2015, 85,6 % des salariés du secteur privé étaient en CDI
- Les **CDD** : On compte désormais 38 types de contrats de travail différents : CDD d'usage, CDD senior, CDI intermittent, portage salarial, groupements d'employeurs, temps partagé, prêt de personnel, détachement de salariés...

- **L'intérim**

La diversité des travailleurs indépendants

- divers statuts : artisans, commerçants, professions libérales, associés majoritaires de SARL ou gérant d'EURL (associé unique)
- depuis 2009, le statut d'autoentrepreneur

➔ Permet de nouvelles formes d'entreprises et de flexibilité : les plates-formes



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Dans le Bas-Rhin, l'emploi salarié est prépondérant tout comme le recours au CDI

- *En 2015, 9 actifs occupés sur 10 sont salariés, légèrement plus qu'au niveau régional (90,4 % contre 89,4 %).*
- Pour les salariés, le **CDI demeure le contrat majoritaire** (76% au niveau du département), en léger recul par rapport à 2010 (77,3%), mais supérieur au niveau régional (75%).

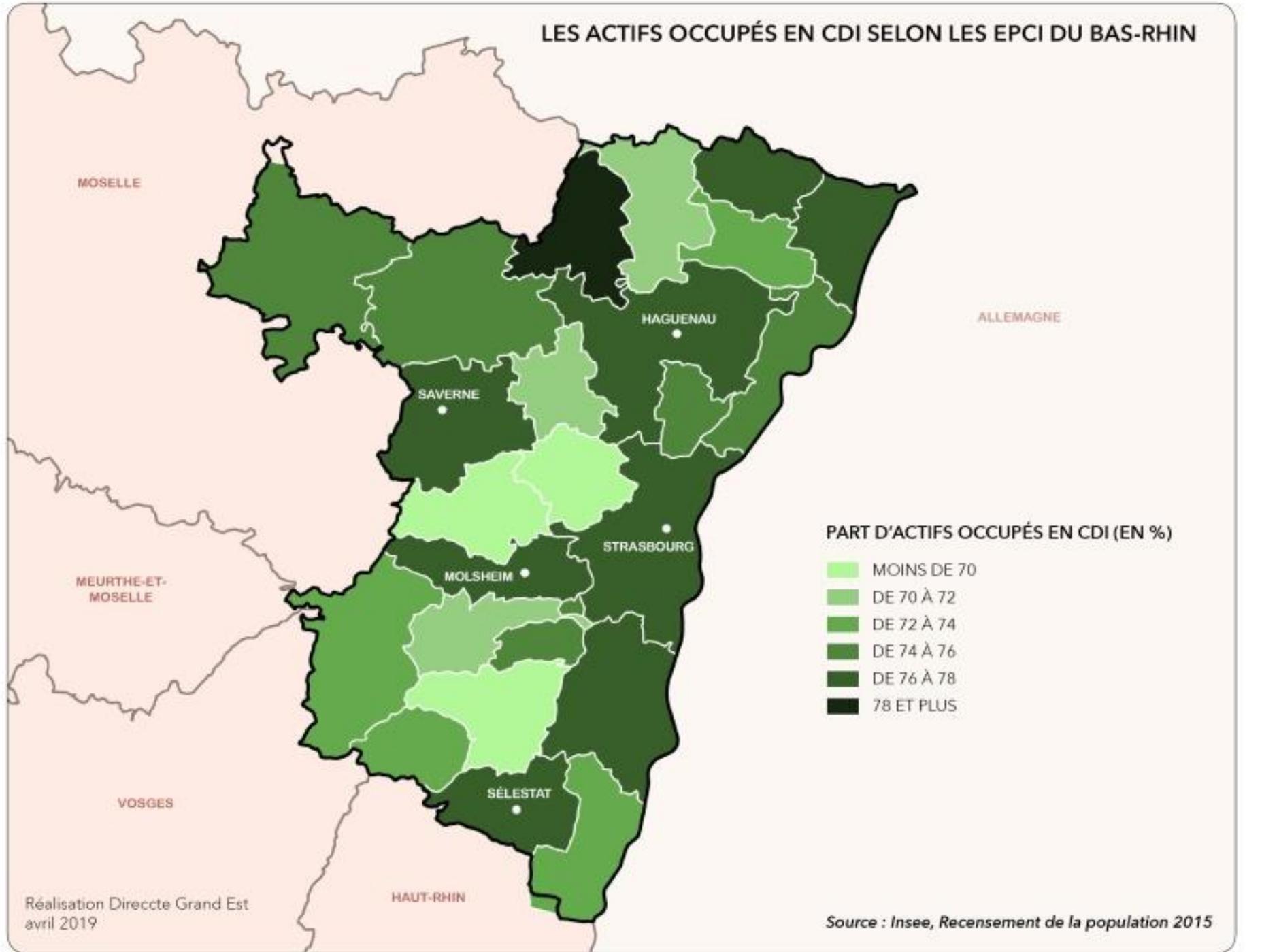
A l'échelle des intercommunalités, la proportion des salariés en CDI varie de manière notable

- Les Communautés de communes (CC) du *Kochersberg* et du *Pays de Barr* affichent les parts de salariés en CDI les plus faibles du département : respectivement 65 % et 67 %.

- A l'inverse, la CC de *Niederbronn-les-Bains* dépasse les 78 %.



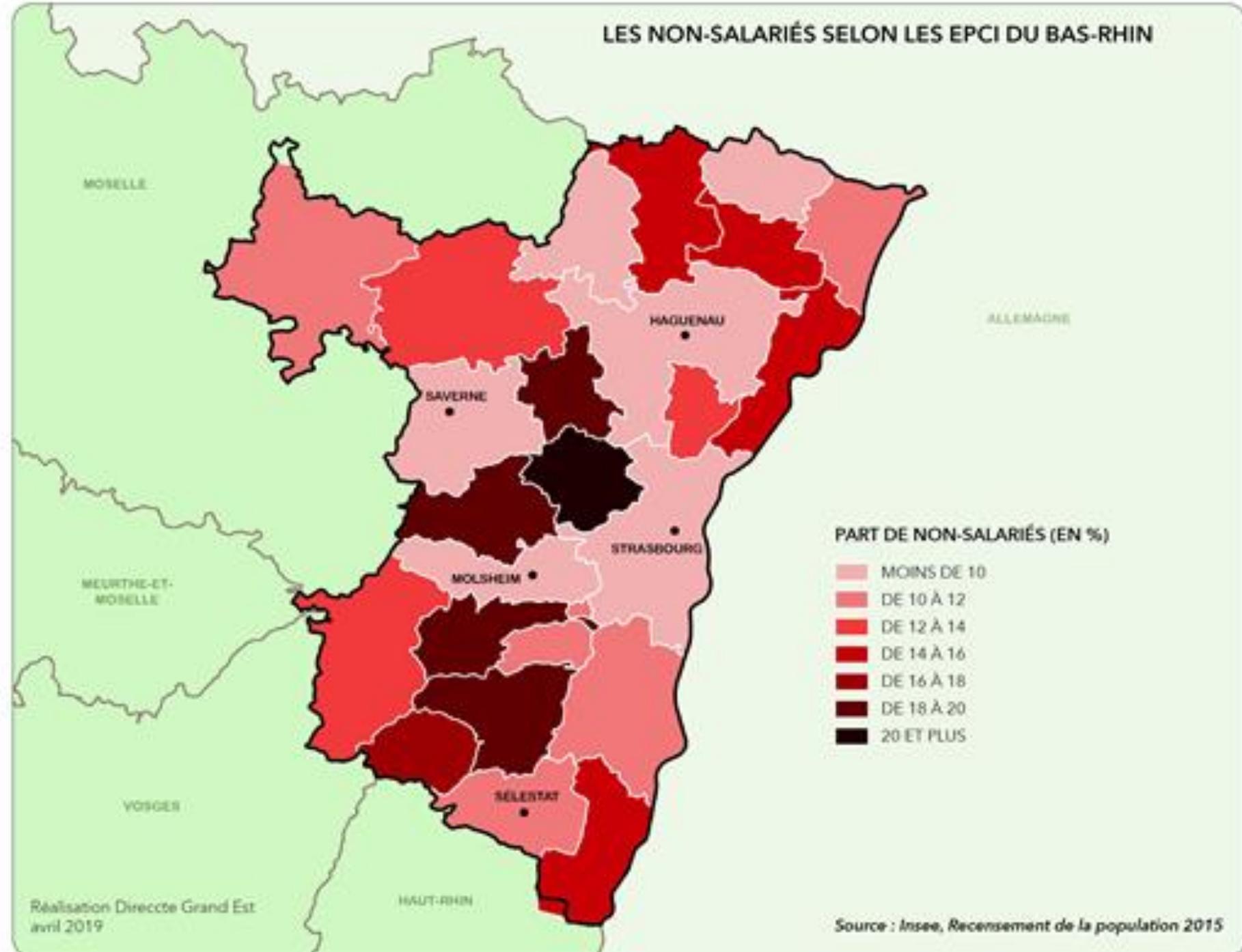
LES ACTIFS OCCUPÉS EN CDI SELON LES EPCI DU BAS-RHIN



Ces variations existent également au niveau de la proportion des actifs non salariés

- Au niveau du département, près de **11 % des actifs occupés sont non-salariés.**
- **Les territoires ruraux rassemblent plus de travailleurs indépendants** (plus de 20 % pour la CC de Kochersberg).
- **Les EPCI plus urbains** connaissent un phénomène inverse (proportion < à 10 %).

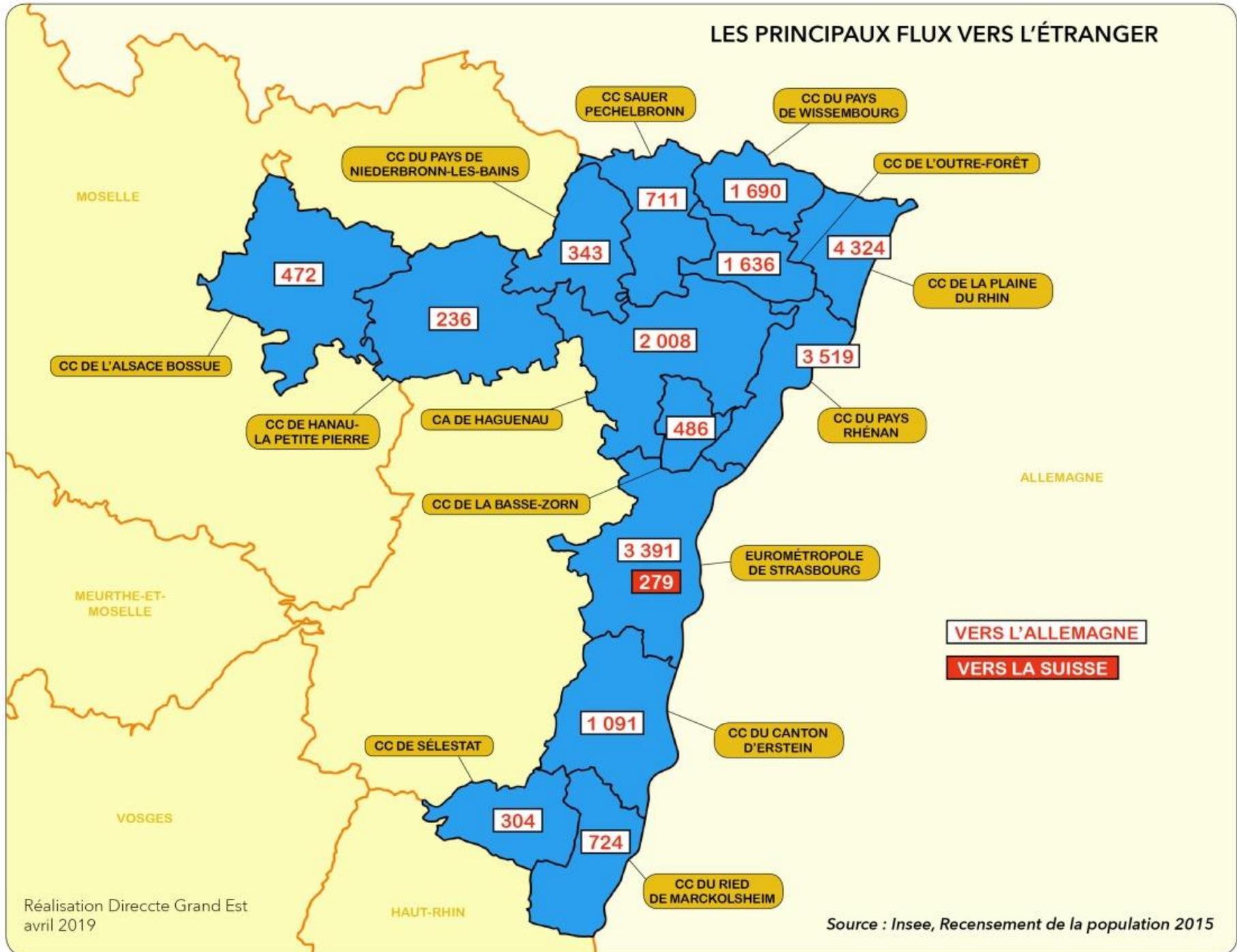
LES NON-SALARIÉS SELON LES EPCI DU BAS-RHIN



Un nombre de travailleurs frontaliers notable dont la concentration géographique est significative

- **22 100 travailleurs frontaliers** dans le Bas-Rhin.
- Les **CC de la plaine du Rhin et du Pays Rhénan concentrent près d'un tiers** des frontaliers du département (7 800).
- **L'Allemagne polarise l'essentiel des flux**, seuls 300 frontaliers travaillent en Suisse.

LES PRINCIPAUX FLUX VERS L'ÉTRANGER

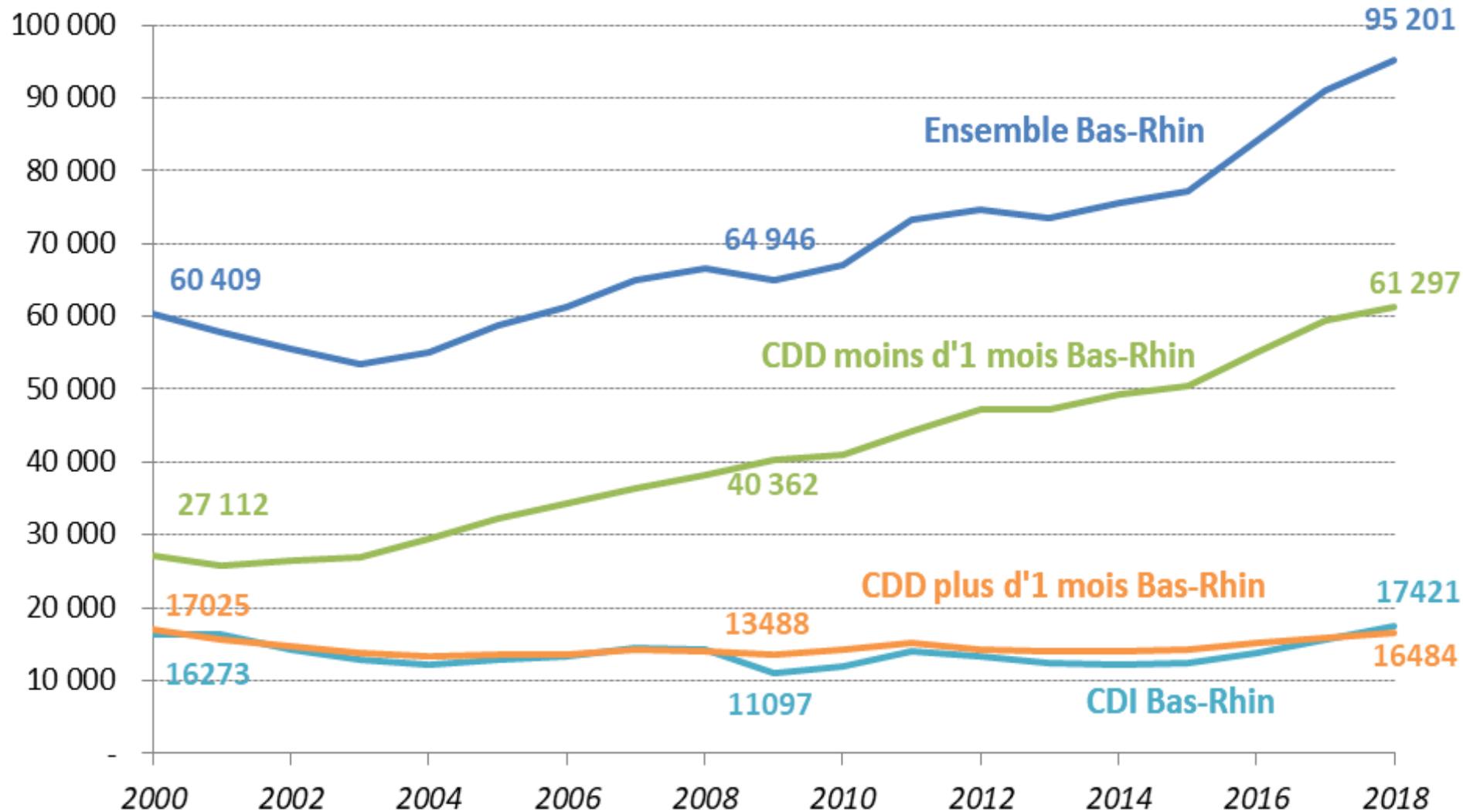


Quelques singularités de l'emploi bas-rhinois

- Au contraire de la légère érosion des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans le Grand-Est depuis 2010, ***elle progresse très vivement dans le Bas-Rhin, passant d'environ 65 000 à 95 000 en 2018.***
- Une analyse plus fine montre que l'essentiel de cette progression réside dans la ***part croissante des déclarations de CDD de moins d'1 mois***, bien plus importante que la moyenne régionale (65 % contre 53%).

Les déclarations préalables à l'embauche dans le Bas-Rhin

(moyenne des données trimestrielles sur la période 2000 - 2018)



Source : Acoff - Urssaf

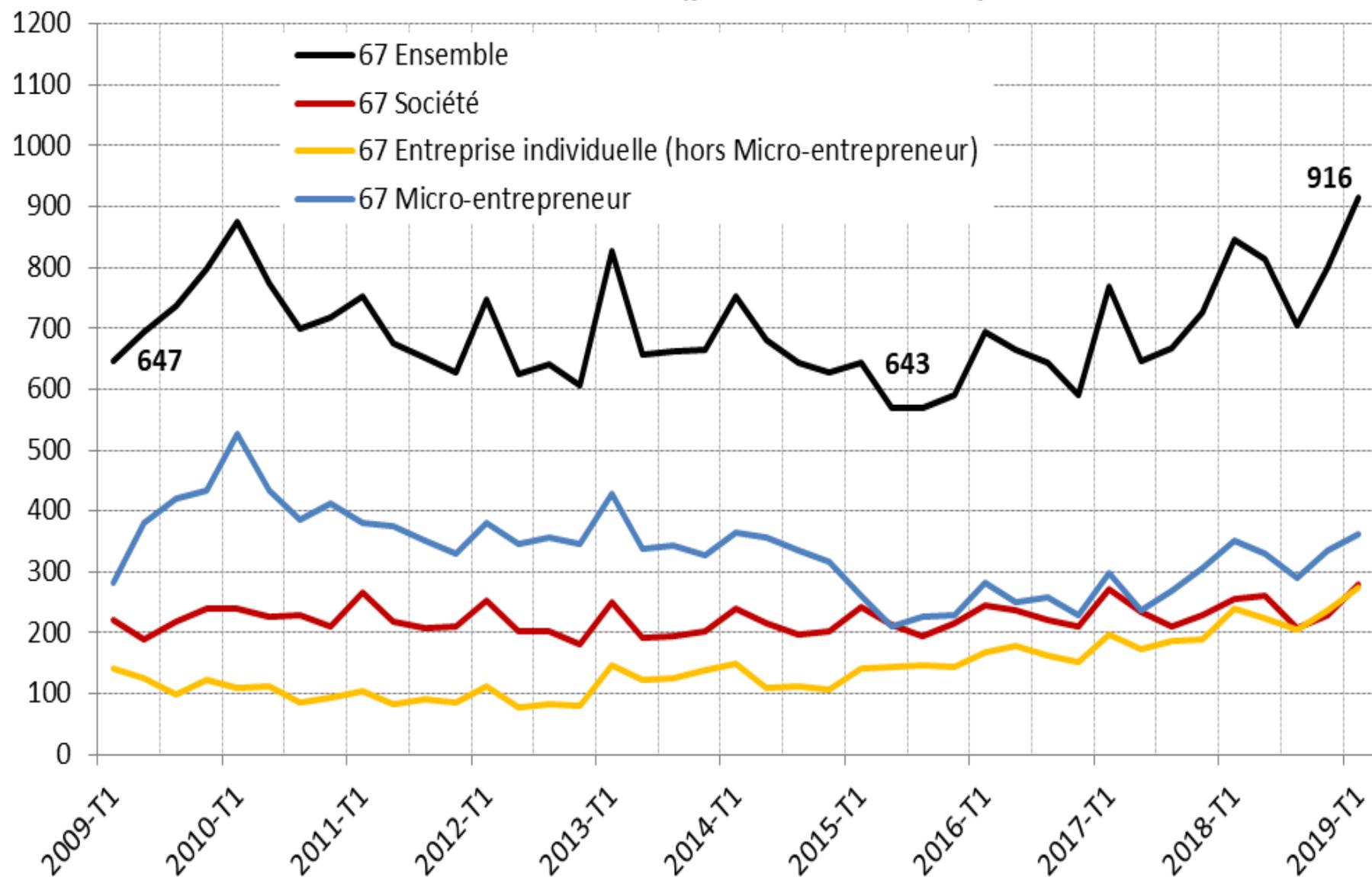
L'intérim une clé d'ajustement

- A octobre 2018, le nombre d'intérimaires en fonction de mois dans le Bas-Rhin était de 19 982
- Soit 27% du poids de la région dans ce secteur
- Une augmentation annuelle de presque 7% et une variation trimestrielle de près de 2%

Un dynamisme des créations de microentreprises

- Depuis début 2015, le ***dynamisme des créations de microentreprises est affirmé*** dans le Bas-Rhin : 916 créations début 2019 contre 643 au premier trimestre 2015.
- Les ***entreprises individuelles connaissent, elles, un doublement de leur volume de création*** : 275 contre 140.

Les créations d'entreprises dans le Bas-Rhin selon le statut (période 2009 - 2019)



Cette dynamique n'empêche pas un recul de la part relative du Bas-Rhin au niveau régional

- Depuis le début de l'année 2017, la ***part relative du département dans la création totale de microentreprises baisse significativement*** (2 pts de pourcentage).
- Un **constat similaire** peut être fait pour l'ensemble des créations d'entreprises, bien que la baisse soit bien plus faible.
- Globalement, ***ce différentiel pourrait s'expliquer par le dynamisme accru du reste de la Région***, les données ne montrant aucune érosion, en valeur absolue, des performances du département.

Les différentes missions de l'UD 67 (1/2)

- **Assurer** l'application effective du droit du travail dans les entreprises ;
- **Inciter** à l'amélioration des conditions de travail, de santé et de sécurité des salariés ;
- **Informier et conseiller** les employeurs, les salariés, les syndicats et les organes représentatifs du personnel.

Les différentes missions de l'UD 67

(2/2)

- **Mettre en œuvre** une politique active de l'emploi ;
- **Favoriser** l'insertion et la formation des publics éloignés de l'emploi et accompagner la politique d'insertion des travailleurs handicapés ;
- **Collaborer** au développement local aux côtés de l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques du département.



Trois pôles de compétences au service des usagers

- Pôle « *Inspection et politique du travail* » ;
- Pôle « *Entreprises et mutations / Emploi* » ;
- Pôle « *Marché du travail, insertion et développement de l'activité* ».

Une adaptation et une innovation permanentes pour répondre toujours mieux aux attentes des usagers

- **Axe 1** : favoriser l'accès de tous au droit du travail ;
- **Axe 2** : développer le numérique dans les services pour alléger les démarches administratives ;
- **Axe 3** : conforter les actions de proximité de l'inspection du travail.

Conforter les actions de proximité de l'inspection du travail.

- Dans l'optique d'accès et de respect du droit du travail, les agents de contrôle seront particulièrement ***attentifs aux spécificités territoriales*** de notre département.
- Une ***adaptation constante des contrôles permet une réponse toujours plus efficace*** aux discriminations et aux harcèlements, aux risques d'accidents du travail ou encore aux besoins d'accompagnement des entreprises, notamment dans la mise en pratique des nouvelles règles de la négociation collective.



Favoriser l'accès de tous au droit du travail (1/2)

Unité Départementale du Bas-Rhin

DIRECCTE
GRAND EST

- Les missions de renseignement de l'UD sont favorisées par la mise en place, depuis le 2 avril 2019, d'un **numéro de téléphone unique**.
- Cette avancée complète les dispositifs existants de **prise de rendez-vous en ligne** ainsi que la possibilité d'accès permanente à plus de **300 fiches pratiques**, disponibles sur le site internet du Ministère.
- L'accompagnement des TPE-PME est favorisé. Ainsi une **nouvelle prestation d'accompagnement RH** est proposée par les services de l'Etat.



NUMERO de téléphone unique



08 06 000 126



Favoriser l'accès de tous au droit du travail (2/2)

- 2019 sera également une année charnière pour le **déploiement définitif du code du travail numérique**.
- En phase de test depuis l'an dernier, ce projet doit aboutir au 1^{er} janvier 2020 et offrir un **outil tout à la fois didactique, complet et pertinent** grâce, notamment, à l'analyse des questions des internautes à l'aide de l'intelligence artificielle.



Développer le numérique dans les services pour alléger les démarches administratives

- ***Refonte du système d'information*** d'ici 2020/2021 pour accroître l'efficacité des procédures ;
- ***Nouveau système de télé-déclaration*** et de gestion des déclarations de détachement (Sipsi), à partir de l'été 2019, allégeant les démarches des entreprises ;
- ***Dématérialisation des PV d'élection,***
- ***Téléprocédure des ruptures conventionnelles***





DIRECCTE

Unité Départementale du Bas-Rhin

GRAND EST

Merci pour votre attention



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

